



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2017, Meguiar's, Inc. Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits Meguiar's, Inc. est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable Meguiar's, Inc., et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	26-8367-0	Numéro de version:	3.01
Date de révision:	11/07/2017	Annule et remplace la version du :	01/04/2016

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

D120, NETTOYANT VITRES CONCENTRE D12001, D12005, D12025

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Utilisation dans l'industrie automobile.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: Berlaarbaan 85 - 2860 Sint Katelijne Waver - Email: sven@meguiars.be
Téléphone: 0800 25 326
E-mail: sven@meguiars.be
Site internet www.meguiars.be

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

USA +1 703 527 3887 (24h collect).

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:

Liquide inflammable, catégorie 3 - Liq. inflam. 3; H226

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

ATTENTION.

Symboles::

SGH02 (Flamme) | SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes



MENTIONS DE DANGER:

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux
H315 Provoque une irritation cutanée.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Générale:

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P210A Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Intervention::

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P370 + P378G En cas d'incendie: Utiliser un agent de lutte adapté pour les liquides et les matières inflammables tel qu'un agent chimique sec ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Note sur l'étiquetage

Mise à jour selon le règlement des détergents

Ingrédients requis selon le règlement des détergents n°648/2004 (non requis sur une étiquette industrielle): <5%: d'agent de surface anioniques. Contient: Parfums, Benzoate de benzyle.

2.3 .Autres dangers

Inconnu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	REACH Registration No.	% par poids	Classification
------------	------------	--------	------------------------	-------------	----------------

D120, NETTOYANT VITRES CONCENTRE D12001, D12005, D12025

Ingrédients non dangereux	Mélange			30 - 70	Substance non classée comme dangereuse
2-Butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0	01-2119475108-36	10 - 30	Tox. aigüe 4, H332; Tox. aigüe 4, H312; Tox. aigüe 4, H302; Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319
Propane-2-ol	67-63-0	200-661-7		10 - 20	Liq. inflam. 2, H225; Irr. des yeux 2, H319; STOT SE 3, H336
Benzoate de benzyle	120-51-4	204-402-9		< 0,3	Tox. aigüe 4, H302; Tox. aquatique chronique 2, H411

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS**4.1. Description des premiers secours:****Inhalation:**

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1. Moyens d'extinction:**

En cas d'incendie: utiliser un agent d'extinction approprié pour les liquides inflammables tels que le dioxyde de carbone ou un produit chimique sec pour l'extinction

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits**Substance**

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone

Condition

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

Vapeurs ou gaz irritants

Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir la zone souillée avec une mousse adaptée aux solvants solubles dans l'eau tels que les alcools et les cétones. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Fermer le récipient. Éliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc). Porter des chaussures anti-statiques ou correctement mises à la terre. Pour diminuer le risque d'ignition, déterminer les classifications électriques applicables pour le procédé utilisant ce produit et sélectionner un équipement de ventilation extractive locale spécifique pour éviter l'accumulation de vapeurs inflammables. Mise à la terre/liaison équipotentille du récipient et du matériel de réception si le produit a une volatilité telle qu'il puisse se former une atmosphère dangereuse.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
2-Butoxyéthanol	111-76-2	OELs Belgique	VLEP(8 h):98 mg/m ³ (20 ppm); VLCT(15 min.):246 mg/m ³ (50 ppm)	la peau
Propane-2-ol	67-63-0	OELs Belgique	VLEP (8 h):500 mg/m ³ (200 ppm); VLCT (15 min.):1000 mg/m ³ (400 ppm)	

OELs Belgique : Belgique. Exposure Limit Values.

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Épaisseur (mm)	Temps de pénétration
Caoutchouc butyle	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Elastomères fluorés	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136 : Filtre type A

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Apparence/odeur:	Odeur moyenne d'ammoniaque; liquide bleu
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	7,2 - 7,8
Point/intervalle d'ébullition:	82,2 °C
Point de fusion:	<i>Non applicable.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	29,4 °C [<i>Méthode de test:</i> Pensky-Martens Closed Cup]
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Pression de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité relative	0,96 [<i>Réf. Standard</i> :Eau = 1]
Hydrosolubilité	Totale
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Viscosité	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité	0,96 g/cm ³

9.2. Autres informations:

Composés Organiques Volatils	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Masse moléculaire:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

étincelles et / ou flammes
Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:

Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:**Substance****Condition**

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:**Les signes et symptômes d'exposition**

Sur la base de données de tests et/ou d' informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouffures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur.

Contact avec les yeux:

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion:

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:**Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:**

Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Produit	Inhalation - Vapeur (4 h)		Pas de données disponibles. Calculé. 50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Propane-2-ol	Dermale	Lapin	LD50 12 870 mg/kg
Propane-2-ol	Inhalation - Vapeur (4 h)	Rat	LC50 72,6 mg/l

D120, NETTOYANT VITRES CONCENTRE D12001, D12005, D12025

	heures)		
Propane-2-ol	Ingestion	Rat	LD50 4 710 mg/kg
2-Butoxyéthanol	Dermale	Cochon d'Inde	LD50 > 2 000 mg/kg
2-Butoxyéthanol	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Cochon d'Inde	LC50 > 2,6 mg/l
2-Butoxyéthanol	Ingestion	Cochon d'Inde	LD50 1 414 mg/kg
Benzoate de benzyle	Dermale	Lapin	LD50 4 000 mg/kg
Benzoate de benzyle	Ingestion	Rat	LD50 1 894 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Propane-2-ol	Multiple espèces animales.	Aucune irritation significative
2-Butoxyéthanol	Lapin	Irritant

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Propane-2-ol	Lapin	Irritant sévère
2-Butoxyéthanol	Lapin	Irritant sévère

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Propane-2-ol	Cochon d'Inde	Non-classifié
2-Butoxyéthanol	Cochon d'Inde	Non-classifié

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Propane-2-ol	In vitro	Non mutagène
Propane-2-ol	In vivo	Non mutagène
2-Butoxyéthanol	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Propane-2-ol	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
2-Butoxyéthanol	Inhalation	Multiple espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction**Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée
-----	-------	--------	------------	---------------	-------

D120, NETTOYANT VITRES CONCENTRE D12001, D12005, D12025

			ms		d'exposition
Propane-2-ol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 400 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
Propane-2-ol	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	LOAEL 9 mg/l	pendant la grossesse
2-Butoxyéthanol	Dermale	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 760 mg/kg/day	pendant la grossesse
2-Butoxyéthanol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 100 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
2-Butoxyéthanol	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Multiple espèces animales.	NOAEL 0,48 mg/l	pendant l'organogénèse

Organe(s) cible(s)
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Propane-2-ol	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Propane-2-ol	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Propane-2-ol	Inhalation	système auditif	Non-classifié	Cochon d'Inde	NOAEL 13,4 mg/l	24 heures
Propane-2-ol	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnement et / ou abus
2-Butoxyéthanol	Dermale	Système endocrine	Non-classifié	Lapin	NOAEL 902 mg/kg	6 heures
2-Butoxyéthanol	Dermale	Foie	Non-classifié	Lapin	LOAEL 72 mg/kg	Pas disponible
2-Butoxyéthanol	Dermale	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Lapin	LOAEL 451 mg/kg	6 heures
2-Butoxyéthanol	Dermale	sang	Non-classifié	Multiple espèces animales.	NOAEL Non disponible	
2-Butoxyéthanol	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
2-Butoxyéthanol	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
2-Butoxyéthanol	Inhalation	sang	Non-classifié	Multiple espèces animales.	NOAEL Non disponible	
2-Butoxyéthanol	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	
2-Butoxyéthanol	Ingestion	sang	Non-classifié	Multiple espèces animales.	NOAEL Non disponible	
2-Butoxyéthanol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnement et / ou abus

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Propane-2-ol	Inhalation	rénale et / ou de la	Non-classifié	Rat	NOAEL 12,3	24 Mois

D120, NETTOYANT VITRES CONCENTRE D12001, D12005, D12025

		vessie			mg/l	
Propane-2-ol	Inhalation	Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 12 mg/l	13 semaines
Propane-2-ol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 400 mg/kg/day	12 semaines
2-Butoxyéthanol	Dermale	sang	Non-classifié	Multiple espèces animales.	NOAEL Non disponible	Pas disponible
2-Butoxyéthanol	Dermale	Système endocrine	Non-classifié	Lapin	NOAEL 150 mg/kg/day	90 jours
2-Butoxyéthanol	Inhalation	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 2,4 mg/l	14 semaines
2-Butoxyéthanol	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,15 mg/l	14 semaines
2-Butoxyéthanol	Inhalation	sang	Non-classifié	Rat	LOAEL 0,15 mg/l	6 Mois
2-Butoxyéthanol	Inhalation	Système endocrine	Non-classifié	Chien	LOAEL 1,9 mg/l	8 jours
2-Butoxyéthanol	Ingestion	sang	Non-classifié	Rat	LOAEL 69 mg/kg/day	13 semaines
2-Butoxyéthanol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Multiple espèces animales.	NOAEL Non disponible	Pas disponible

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>1 000 mg/l
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Truite arc-en-ciel	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	1 474 mg/l
2-Butoxyéthanol	111-76-2	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	1 550 mg/l
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Crustacées	expérimental	96 heures	Effet concentration 50%	89,4 mg/l
2-Butoxyéthanol	111-76-2	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	100 mg/l

D120, NETTOYANT VITRES CONCENTRE D12001, D12005, D12025

2-Butoxyéthanol	111-76-2	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	130 mg/l
Propane-2-ol	67-63-0	Poisson Medaka (Oryzias latipes)	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
Propane-2-ol	67-63-0	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>1 000 mg/l
Propane-2-ol	67-63-0	Crustacées	expérimental	24 heures	Effet concentration 50%	>10 000 mg/l
Propane-2-ol	67-63-0	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	>=100 mg/l
Propane-2-ol	67-63-0	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	1 000 mg/l
Propane-2-ol	67-63-0	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>1 000 mg/l
Benzoate de benzyle	120-51-4	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	0,475 mg/l
Benzoate de benzyle	120-51-4	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,247 mg/l
Benzoate de benzyle	120-51-4	Truite arc-en-ciel	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	1,4 mg/l
Benzoate de benzyle	120-51-4	gammares amphipodes	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	4,8 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Propane-2-ol	67-63-0	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	6.3 jours (t 1/2)	Autres méthodes
2-Butoxyéthanol	111-76-2	expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	96 % en poids	OCDE 301C
Propane-2-ol	67-63-0	expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	86 % en poids	OCDE 301C
Ingrédients non dangereux	Mélange	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Benzoate de	120-51-4	expérimental	28 jours	Demande	94 % en poids	OECD 301F -

D120, NETTOYANT VITRES CONCENTRE D12001, D12005, D12025

benzyle		Biodégradation		biologique en oxygène		Manometric Respiro
Benzoate de benzyle	120-51-4	Estimé Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	4.3 jours (t 1/2)	Autres méthodes

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
2-Butoxyéthanol	111-76-2	expérimental Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.83	Autres méthodes
Propane-2-ol	67-63-0	expérimental Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.05	Autres méthodes
Ingrédients non dangereux	Mélange	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Benzoate de benzyle	120-51-4	Estimé Bioconcentration		Facteur de bioaccumulation	25	Estimation : Facteur de bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

Les agents tensio-actifs contenus dans cette préparation sont en conformité avec les critères de biodégradabilité établis selon le règlement Européen 648/2004 sur les détergents.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**13.1. Méthode de traitement des déchets:**

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Comme une alternative de disposition, utiliser une installation autorisée acceptable à éliminer les déchets. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle du fabricant, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des

D120, NETTOYANT VITRES CONCENTRE D12001, D12005, D12025

déchets agréée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

20 01 29* Détergents contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR: UN1993; Liquides inflammables, N.O.S. (Propane-2-ol); 3; III; (D/E); F1.

IATA: UN1993; Flammable Liquids, N.O.S. (Isopropanol); 3; III.

IMDG : UN1993; Flammable Liquids, N.O.S. (Isopropanol); 3; III; FE, SE.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient

2-Butoxyéthanol

Numéro CAS

111-76-2

Classification

Gr.3: non classifié

Réglementation

Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique du TSCA.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Ne s'applique pas.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

CLP: Tableau ingrédient - L'information a été supprimée.

Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.

Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.

Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été modifiée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été ajoutée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été supprimée.

Section 6: Rejet accidentel personal (Information) - L'information a été modifiée.

Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.

Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :

- L'information a été modifiée.

Section 8 : Protection respiratoire - recommandations - L'information a été modifiée.

Section 9 : Densité - L'information a été modifiée.

Section 9: Apparence / odeur modification - L'information a été modifiée.

Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été modifiée.

Section 9: Densité relative - L'information a été modifiée.

Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.

Section 11: Effets sur la santé - Ingestion (Information) - L'information a été modifiée.

Section 11: Effets sur la santé - Inhalation (Information) - L'information a été modifiée.

Section 11: Effets sur la santé - La peau (Information) - L'information a été modifiée.

Section 11: L'exposition prolongée ou répétée peut causer (phrases standards) - L'information a été supprimée.

Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.

12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.

Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS - L'information a été modifiée.

Section 15: Remarque d'étiquetage et Détergent EU - L'information a été modifiée.

Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée.
- L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Meguiar's, Inc. Belgium MSDSs sont disponibles à www.meguiars.be